Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260507-D053_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, composé de 19 membres en exercice et dûment convoqué le trente avril, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, HEDAN Yves, CHEVREL-DURAND Nicole, CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, PINARD-JOUBAUD Sandrine, BEASSE Valentin, RACAPE Jean-Paul, LE GOUVELLO DE LA PORTE Yvan, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, PHILIPPE Mathieu, ROLLO Gwendoline, MEHA Roxanne, PEDRONO Anthony, MARPAUD BRUNE Marine, STRACK Denis, LE MAUFF Régine, CHARRIER-GARREAU Céline.

Membres excusés : SEBILLET-DUBRULLE Marine (procuration à CHEVREL-DURAND Nicole)

Secrétaire de séance : CASSOU DIT MAISONNAVE Joël

Conseil municipal – Séance du 7 mai 2026

Délibération n° 53 : Budget annexe panneaux photovoltaïques - Salle des Ardoisières - Compte financier unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L.1612-12 ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe panneaux photovoltaïques - Salle des Ardoisières ;

Considérant que le CFU retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations des sections de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. » ;

Madame le Maire s'étant retirée, Monsieur Yves HEDAN est élu pour présider la séance.

Les résultats de l'exécution du budget annexe panneaux photovoltaïques - Salle des Ardoisières pour l'exercice 2025 sont présentés comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	Prévisions budgétaires	37 941,00 €	Prévisions budgétaires	110 397,07 €
	Dépenses réalisées	24 027,43 €	Dépenses réalisées	53 762,21 €
RECETTES	Prévisions budgétaires	37 941,00 €	Prévisions budgétaires	110 397,07 €
	Recettes réalisées	37 850,13 €	Recettes réalisées	55 923,58 €
Résultat 2025	Net de l'exercice	13 822,70 €	Net de l'exercice	2 161,37 €
Résultat 2024	Report	-- €	Excédent reporté	53 771,91 €
RESULTAT	**Y compris report de l'année N-1**	**13 822,70 €**	**Y compris report de l'année N-1**	**55 933,28 €**

Après débat, le conseil municipal est invité à délibérer pour :

- Approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe panneaux photovoltaïques - Salle des Ardoisières, dressé conjointement par le maire et le comptable public,
- Donne pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Bordereau adopté à l'unanimité (18 voix)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 12/05/2026
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

Le secrétaire de séance,
Joël CASSOU DIT MAISONNAVE

MAIRIE DE STE-MARIE ILLE-ET-VILAINE